

Communiqué de presse

Lundi 8 février 2021

La Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage avec la Fédération des Écoles de Production en faveur des jeunes en situation de décrochage scolaire

La Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite DUFAY, a signé, ce lundi 8 février, avec le Président de la Fédération Nationale des Écoles de Production, Dominique HIESSE, une convention de partenariat qui engage la Région et la Fédération autour d'objectifs communs.

Les écoles de production sont des établissements d'enseignement destinés prioritairement aux jeunes de 15 à 18 ans qui sont en situation de décrochage scolaire. Le but est de les préparer à des diplômes de l'Éducation nationale (CAP, BAC PRO) ou à titres professionnels inscrits au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Suivant le principe du « faire pour apprendre », les élèves apprennent dans un cadre de production réelle : ils travaillent sur de vraies commandes pour de vrais clients. Deux tiers de leur temps de formation est consacré à cette production et les élèves y sont confrontés quotidiennement. En lien avec les besoins du territoire, les écoles se spécialisent sur les secteurs dits « en tension » pour lesquels les branches professionnelles ont des besoins de recrutement (industrie, automobile, bâtiment...).

La Région Bourgogne-Franche-Comté et la Fédération des Ecoles de Production s'engagent par cette convention autour de principes communs :

- **Former à un métier avec un objectif d'excellence** : les écoles dispensent une formation professionnelle qualifiante, tout particulièrement dans des secteurs de métiers en tension, déterminés en lien avec la Région et les branches professionnelles ;
- **Une pédagogie partant de la pratique pour aller à la théorie** : « faire pour apprendre » ; une pédagogie orientée à 60 % vers la pratique ;
- **Une école ouverte à tous les élèves, dès 14 ans** (ou 15 ans s'il y a des machines dangereuses), qui manifestent de l'intérêt pour une formation professionnelle.

La convention prévoit également un partenariat approfondi avec les principaux et enseignants des classes de troisième des collèges ; les structures porteuses des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (CIO, Missions locales et Missions académiques de Lutte contre le Décrochage Scolaire) ; les acteurs de l'orientation et ceux liés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ; et les acteurs de l'emploi et du monde de l'entreprise.

La Région Bourgogne-Franche-Comté participe en 2021 au fonctionnement des cinq écoles à hauteur de 400 000 € et leur dédie 300 000 € d'investissements :

- Besançon (CAP Conducteur.trice d'Installation de Production et BAC PRO Technicien en usinage)
- Chalon-sur-Saône (CAP Conducteur.trice d'Installation de Production et BAC PRO Technicien en usinage)
- Juralternance / Eccofoir à Dole (CAP Serrurerie – Métallerie)
- L'école buissonnière à Clux-Villeneuve (CAP maintenance 1^{er} niveau bâtiments de collectivités)
- L'atelier d'Anne-Marie à Chamblanc (CAP Production et Service en restauration)

Le réseau des 34 Écoles de Production obtient des résultats très positifs tant en termes de rattrapage scolaire et d'obtention d'un diplôme qu'en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études, notamment vers l'apprentissage. L'insertion professionnelle avoisine les 100 % à l'issue du cursus et 93 % de réussite aux diplômes académiques du CAP et du Bac Pro au niveau national.

Cette convention a été signée au cours d'une visite de l'École de production de Besançon menée par son directeur Alexis GUILMAIN et son président Michel GOETZ, en présence du recteur de la région académique et chancelier des universités Jean-François CHANET, du vice-président du Conseil régional en charge des lycées et de l'apprentissage Stéphane GUIGUET, du président de l'UIMM de Bourgogne-Franche-Comté Jean-Luc QUIVOGNE et du président de l'UIMM du Doubs Damien TOURNIER. Les écoles de production de Bourgogne-Franche-Comté étaient également représentées par Etienne BOYER, vice-président de la fédération régionale.

CONTACTS PRESSE :

Ecole de Production : Etienne Boyer – etienne.boyer@orange.fr – 06 03 22 69 03

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66